

# ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de WINTZENHEIM

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Année 2017/2018

Le vendredi 16 novembre 2018 à 19h 30 à l'Arthuss de Wintzenheim.

**Présents :** - 74 adhérents à jour de leurs cotisations + 4 procurations  
- 5 animatrices

**Invités** - Serge NICOLE, maire de Wintzenheim  
- Daniel LEROY, adjoint aux sports et à la vie associative  
- Yves VELASCO, président du CODEP EPGV 68

**Excusés :** - Régis GEBEL, président du GSW  
- Sabine MARTIN, animatrice  
- Perrine GRONDIN, animatrice  
- Paulette CÖETMELLE, réviseur aux comptes

### Ordre du jour :

- Accueil, rapport moral, 2015/2016
- Procès-verbal de l'AG du 17 novembre 2017
- rapport d'activités 2017/2018
- rapport financier 2017/2018
- budgets prévisionnels
- rapport des réviseurs aux comptes,
- élection des réviseurs aux comptes
- élection des membres du comité,
- projets pour la nouvelle saison



### Accueil, rapport moral :

La présidente Annick VRIGNAUD ouvre la séance à 19h 40 par quelques mots d'accueil et de salutations et constate l'importante participation des adhérents, témoignage de l'attachement porté à notre association. Elle présente ensuite le Comité : Bernard, trésorier de l'association et gestionnaire du site Internet, web master et chargé d'un énorme travail administratif. Annick le remercie du fond du cœur pour son dévouement. Claudette, en charge des commandes de licences et responsable du cours de gym le lundi soir. Colette, présente aux cours de stretching du soir et secrétaire de séances avec rédaction des comptes- rendus. Christiane et Françoise s'occupent des cours du matin et gèrent les certificats médicaux. Lucien est responsable du matériel avec Annick, est présent au cours de gym du jeudi soir et aide au montage de l'estrade pour la Zumba. Angela est à l'accueil du cours de Zumba. Pascale et Isabel apportent leur aide précieuse à l'organisation des réunions..

Annick rappelle qu'elle est entrée au comité en 1992, qu'elle a pris la présidence en 2009 pour décharger Bernard, ce qui démontre déjà un long et parfait fonctionnement en binôme. Notre comité c'est une petite équipe soudée et solidaire ! La présidente remercie tous les membres pour leur investissement, sans oublier leurs conjoints qui les soutiennent tout au long de l'année.

Annick remercie ensuite la ville de Wintzenheim pour la mise à disposition gratuite des salles, pour la subvention qui nous a permis l'achat de 60 tapis qui équiperont la salle multi-activités du pôle sportif, mais également pour le soutien apporté tout au long de l'année et les bonnes relations entretenues avec les élus et le personnel communal.

Elle remercie la fédération de GV et son dynamique comité départemental pour son aide précieuse dans la gestion de dossiers et dans l'organisation des stages de formation animatrices et dirigeants. Quant au comité régional, désormais basé près de Nancy, nous n'y avons pas d'interlocuteur connu.

La présidente présente alors brièvement la fédération au niveau national et départemental. Notre département, le Haut-Rhin, compte le plus grand nombre de licenciés dans la région Grand Est.

Avec 380 licenciés la saison dernière, notre association est toujours la 2<sup>e</sup> section en nombre d'adhérents du Haut Rhin et même d'Alsace.

Tous nos cours ont eu beaucoup de succès et ont fait le plein tout au long de la saison dernière.

D'après la liste des 380 adhérents :

- répartition, par tranches d'âge
  - o 85 personnes de – de 50 ans
  - o 217 adhérents de + de 60 ans, dont 13 de + de 80 ans  
*(voir tableau en fin de document)*
- répartition par origines géographiques :
  - o Wintzenheim et Logelbach : 152 (40%)
  - o Colmar et autres communes de Colmar-Agglomération : 183 (48%)  
soit 88% de l'ensemble des communes de Colmar-Agglomération
  - o autres communes, hors Colmar-Agglomération : 45 (12%)
- répartition par sexe :
  - o 345 femmes
  - o 35 hommes

Nos cours en matinée sont particulièrement recherchés. Nous n'avons pas ouvert de nouveau cours et avons dû cesser l'activité volley faute de joueurs en nombre suffisant.

A la GV, l'accent est mis sur le sport-santé et la convivialité. Pour un nombre croissant d'individus, le temps passé devant les écrans, allié au comportement sédentaire, entraîne une dégradation de leur qualité de vie et favorise l'apparition de maladies chroniques. Alors qu'une pratique régulière d'une activité physique est source de bonne santé et de bien-être ainsi qu'un agréable moment de partage, créateur de lien social.

Pour encadrer les différentes activités, voici nos 7 animatrices : Arlette (stretching) Nicole (Pilates et gym) Karine (gym tonique) Vladimira (gym douce) Annie (gym tonique) Sabine (gym et Pilates) et Perrine (Zumba). Si nos cours sont bien remplis, c'est parce que nos animatrices savent proposer des activités adaptées et variées. Nous leur devons notre succès. Un grand merci à elles

### **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2017**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2017 a été mis à la disposition des adhérents, a paru dans la presse, a été affiché dans les salles et est disponible sur INTERNET.

Le PV de l'assemblée générale 2017 a été adopté à l'unanimité.

### **Rapport d'activités de la saison 2017/2018**

Mme Colette DUROT dresse un bilan complet et précis des activités organisées par l'association au cours de la période de septembre 2017 à août 2018.

- 15 heures d'activités par semaine : 3 h de Stretching, 7 h de Gym, 1h de ZUMBA et 4h de gym méthode Pilates
- Marché aux puces du GSW avec un stand bretzels, café et pâtisseries
- Marche pour la vie au Schauenberg
- Marche nocturne du Vendredi Saint
- Journée citoyenne de la commune de Wintzenheim (rénovation de la Croix de Roumanie à Wintzenheim)
- Pique-nique annuel de fin de saison au chalet St Gilles
- Journée d'information juridique du CODEP
- Participation aux manifestations publiques et patriotiques dans la commune.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

## **Rapport financier 2017/2018**

Bernard EHRHART, trésorier, présente le rapport financier. Un résumé du bilan et des comptes d'exploitation actuels et prévisionnels est remis à chaque membre.

Les encaissements sont constitués essentiellement des cotisations des membres, d'une subvention municipale et quelques recettes diverses : 44 076.71€. En dépenses, l'association a reversé le montant des licences à la Fédération, payé les salaires, charges sociales et remboursement de frais aux animatrices, acheté des tapis de sol et payé les frais généraux : 43 570.44€. Soit un excédent de 506.27€ ; représentant environ 1,15% du montant des recettes. Cet excédent s'ajoute à l'épargne disponible.

Le trésorier informe que le plus en plus d'adhérents profitent de la possibilité de payer leurs cotisations par Chèques-Vacances ou Coupons-Sport. La commission d'encaissement passera en 2019 de 1% à 2.5%.

Ces comptes ont été vérifiés, le 7 novembre 2018, par les réviseurs aux comptes : Paulette COETMELEC et Thierry STOCKER,

## **Budgets prévisionnels :**

La saison suivante 2018/2019, déjà bien entamée, continue dans les mêmes conditions, avec toutefois quelques évolutions : un cinquième cours de PILATES, une licence augmentée de 2.00€ en 2 ans.

Cette augmentation est justifiée afin de donner au Comité départemental des moyens supplémentaire pour proposer des formations continues aux animatrices et aux dirigeants, et surtout pour promouvoir la GV dans le département : création de nouvelles sections, aides aux sections en difficultés... Après cette hausse importante, le Haut-Rhin se situe dans la moyenne de la région Grand-Est :

Pour la prochaine saison, il n'est pas possible d'accepter de nouvelles augmentations. Si la Fédération, le COREG, le CODEP... augmentent, chacun de son côté, ses parts dans la licence, il n'y a plus aucune possibilité pour les associations locales d'ajuster leurs propres tarifs pour lancer de nouvelles activités, suivre l'évolution des salaires, acheter du matériel, ou tout simplement de gérer correctement l'association.

Pour cette saison, aucun achat de matériel n'est programmé pour l'instant. Une évaluation des besoins sera effectuée en cours d'année, lors du transfert des activités du matin du Dojo vers le nouveau Pôle sportif.

Pour la saison 2019/2020, l'objectif est de maintenir toutes nos activités tout en gardant des tarifs raisonnables. L'organisation de nouvelles activités ne pourra être envisagée que si de nouvelles personnes représentant la « jeune génération » nous rejoignent au Comité.

## **Rapport des réviseurs aux compte et approbation des comptes :**

Mme COETMELLEC Paulette et Mr STOCKER Thierry déclarent avoir vérifié les comptes, avoir trouvé une comptabilité exemplaire. Après vérifications par sondages, il propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier et au Comité pour les comptes 2017/2018.

Le rapport financier et les budgets prévisionnels sont approuvés à l'unanimité.

## **7 – Election des réviseurs aux comptes :**

Mmes COETMELLEC Paulette et KOHLER Odile sont élues, à l'unanimité, réviseurs aux comptes pour l'année 2018/2019.

## **8 - Election des membres du comité :**

Mmes Annick VRIGNAUD, Colette DUROT, Isabel FREUDENREICH, Claudette HAEFFELE, M. Lucien KEMPF et Bernard EHRHART sont réélus à l'unanimité.

Le Comité se réunira ultérieurement pour la constitution du « bureau ».

## **9 – Projets pour la nouvelle saison :**

Cette nouvelle saison a très bien démarré. Les pré-inscriptions du mois de juin ont été nombreuses (250 exactement), ce qui nous a permis de préétablir les listes de présence.

Actuellement nous comptons 385 licenciés répartis sur 16 h de cours.

Cette année, la rentrée a été un peu stressante ! La mise en place d'un nouveau cours de Pilates et le succès rencontré a obligé la présidente à opérer des rééquilibrages au sein

des différents créneaux. La renonciation de Roxanne pour la Zumba, due à des problèmes de santé et tout à fait imprévue, nous a imposé de trouver en urgence une remplaçante. Enfin, avec l'aide de Roxanne, nous avons accueilli Perrine qui s'est très bien adaptée. Le Comité renouvelle à Roxanne tous ses remerciements et lui souhaite un bon rétablissement. Autre changement, Sabine anime désormais la séance de stretching du mercredi soir.

Le déménagement au nouveau pôle sportif, prévu courant mai, nous permettra probablement d'accueillir de nouveaux licenciés à la prochaine rentrée. Mais à l'heure actuelle, au vu de nos 385 adhérents et nos 16 cours, chaque rentrée nous mobilise déjà beaucoup de temps et d'énergie : on aurait besoin de relève !

La marche nocturne du Vendredi Saint ne sera pas reconduite (moins de succès). Nous maintenons notre participation à la journée citoyenne et le pique-nique de juin.

Notre association est aussi un lieu d'échange ; Bernard est prêt à diffuser par mails et sur notre site Internet toutes les infos et toutes les manifestations culturelles, sportives et associatives qu'on voudra bien lui transmettre.

### **Allocutions des invités :**

M. Yves VELASCO a le souci de l'équilibre des comptes malgré la baisse des subventions publiques. Grâce à beaucoup de bénévolat, qui permet de baisser les frais, la situation est équilibrée. Il assure que le CODEP est toujours au service des clubs et maintient la cotisation réduite pour les stages. La formation coûte cher. Il vient de lancer une nouveauté qui est la gym-cancer et vise à mener des actions au vu de son financement. M. VELASCO annonce une hausse de 0.50€ de la part départementale pour la saison prochaine.

M. Serge Nicole, maire de Wintzenheim, adresse ses plus vifs remerciements à l'association pour son excellente tenue et le renouvellement des mandats des différents membres dont il salue le bénévolat.

Il nous rappelle la baisse de dotation de l'Etat, ainsi que le nouveau dispositif d'attribution des subventions aux différentes associations. Cette année encore, la subvention sera accordée à la GV.

M. NICOLE nous rend vigilants quant à une éventuelle augmentation des cotisations qui pourrait freiner certaines personnes et nous invite à signaler tout problème au service social de la mairie.

L'inauguration du nouveau Pôle Sportif aura lieu le 6 avril 2019. Sa surface est de 400 m<sup>2</sup> mais nous devons veiller à bien accueillir en fonction des locaux. Pour l'entretien et le ménage des nouvelles salles, une réunion sera programmée. M. NICOLE souhaite bon vent à la GV.

Annick clôture l'Assemblée Générale et invite tous les participants au verre de l'amitié préparé par le comité.

Le 16 novembre 2018

secrétaire de séance  
Colette DUROT

présidente  
Annick VRIGNAUD

### **Effectifs par tranches d'âge**

